

COLLEGE BLAISE PASCAL
Rue Pasteur
Argenton Les Vallées
79150 ARGENTONNAY
Tel : 05 49 65 70 54 ou 05 49 65 94 64
Télécopie : 05 49 65 93 21
Courriel : ce.0790003z@ac-poitiers.fr
Site du collège : www.collegeblaisepascale.com

Année scolaire 2017 / 2018
N° de séance : 4

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

DE 18h à 19h45

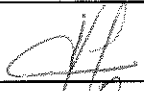

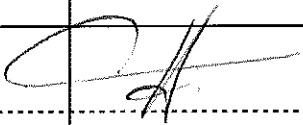
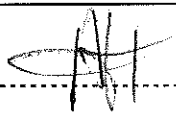
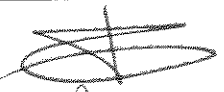
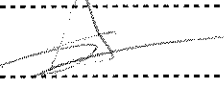
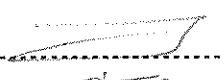


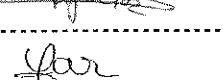
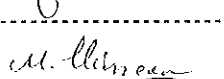

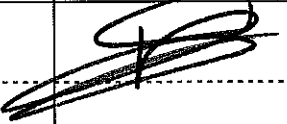







Le Conseil d'Administration s'est réuni sur convocation du Chef d'Établissement transmise aux différents membres le 28 février 2018

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 28 novembre 2017,
- Questions d'ordre matériel et financier :
 - DBM 2017
 - Compte financier 2017
 - Vente de matériel
 - D.B.M. 2018
 - Contrats et conventions
- Questions d'ordre pédagogique :
 - Organisation de l'oral du DNB 2018
 - Information sur la répartition de la dotation horaire 2018
 - Actions pédagogiques
- Questions diverses :
 - Bourse aux fournitures
 - Information sur les dates d'intégration en 6^{ème}
 - Les activités de fin d'année
 - Travaux
 - Commission de sécurité

Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Administration : 23
Quorum : 13
Nombre de membres effectivement présents : 19

ONT PARTICIPE A CETTE REUNION

NOM - PRENOM - FONCTION	ABSENT(E)	EXCUSE(E)	SUPPLEANTS	EMARGEMENTS
<u>Président :</u>				
M. CAROF Hubert, Principal				
<u>Représentant de l'Administration :</u>				
Mme LOISEAU Martine, Gestionnaire				
<u>Représentant du Personnel d'Education :</u>				
Mme PRISSET Nelly, C.P.E.	x	x		
<u>Représentants des collectivités territoriales :</u>				
M. DE TROGOFF Gaetan, Maire d'Argenton les vallées				
M. BREMOND Philippe, Conseiller Départemental	x	x		
Mme PAULIC Claire, Conseillère Départementale	x	x		
<u>Personnalités qualifiées :</u>				
M. SERGENT André, Principal honoraire				
M. MENARD Bernard	x			
<u>Représentants des personnels de l'établissement :</u>				
M. LELIEVRE Romain, Enseignant				
M. REBEYRAT Stéphane, Enseignant				
Mme BROTHIER Evelyne, Enseignante				
Mme BA Frédérique, Enseignante				
M. GAILLARD Antoine, Assistant d'Education				
Mme DUJOUR Gwendoline, Assistante d'Education				
Mme YAR Sandrine, ATTEE				
M. MILLASSEAU Bertrand, ATTEE				
<u>Représentants des parents d'élèves :</u>				
M. BLAUD Cyrille				
M. GRELLIER Anthony	x	x		
Mme JOSELON Flora				
Mme PORCHERON Agnès				
Mme PAYNEAU Christine	x	x	BAYOY	
M. LAUNAY Yohann				
<u>Représentants des élèves :</u>				
MOENS Aline				
BLAUD Léa				
<u>Invitée :</u>				
Mme GEHENOT Nelly				

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Le quorum étant atteint, M. le Principal ouvre la séance à 18h. M. Carof remercie Mme Gehenot de sa présence pour présenter le compte financier. M.Launay accepte d'assurer le secrétariat de la séance.</p> <p><u>Présentation de l'ordre du jour</u></p> <p>Question d'ordre matériel et financier :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ DBM 2017➤ Compte financier 2017➤ Vente de matériel➤ D.B.M. 2018➤ Contrats et conventions <p>Question d'ordre pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Organisation de l'oral du DNB 2018➤ Information sur la répartition de la dotation horaire 2018➤ Actions pédagogiques <p>Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Bourse aux fournitures➤ Information sur les dates d'intégration en 6^{ème}➤ Les activités de fin d'année➤ Travaux➤ Commission de sécurité	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>I – FONCTIONNEMENT GENERAL :</p> <p><u>I – 1 : Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 28 novembre 2017 :</u></p> <p>Approbation du compte rendu du CA avec 2 remarques : - il fallait lire 28 novembre 2017 et non 28 novembre 2018 - la participation du FSE au rallye mathématique est de 2 € et non 2,70 €</p> <p style="text-align: center;">Approbation à l'unanimité.</p> <p>II – QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER :</p> <p><u>II – 1 : DBM 2017 (annexes N°1 et 2)</u></p> <p>Mme Loiseau présente les DBM 10 à 13 pour information et la décision de l'ordonnateur N°4</p> <p><u>II – 2 : Comptes financier 2017 (annexes N° 3) :</u></p> <p>Mme Loiseau prend la parole pour présenter le compte financier 2017.</p> <p>Services généraux :</p> <p><u>AP : Activités Pédagogiques :</u></p> <p>Dépenses : 44 886,88 € - Recettes 45 716,19 € . Enseignement : 24 955,11 € . Projet : 7 121,41 € . Séjour : 12 810,36 € . Tous les besoins pédagogiques ont été satisfaits de nombreux investissements réalisés : achats de tablettes, vidéoprojecteur, microscopes,...</p> <p>. Suite à la poursuite de la mise en place des nouveaux programmes et, à l'augmentation des effectifs, les manuels scolaires constituent des lignes de dépenses et de recettes importantes 12 215,64 €. Une dotation complémentaire obtenue et un reliquat de seulement 49,60 €</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>. Des crédits reprographie difficiles à contenir avec un nombre de copies couleur en forte augmentation.</p> <p>. De nombreux projets et sorties proposés aux élèves.</p> <p>Répartition des recettes :</p> <p>. Subvention de la collectivité : 19 724,93 € dont 16 262,00 € (dotation de fonctionnement) et 3 462,93 € de crédits globalisés à vocation culturelle et pédagogique.</p> <p>. Des dons importants du F.S.E. 7 345,00 € (projet : 2 098,00 € - séjour 5 247,00 €)</p> <p>. Les familles ont été très peu sollicitées financièrement : 5 481,00 € (séjour en Angleterre 5 412,00 € pour 33 élèves – participation facultative au concours drôles de maths, 69,00 €).</p> <p><u>VE : Vie de l'élève :</u></p> <p>Dépenses 7 223, 96 € - Recettes : 7 414,10 € et une délégation de crédits de 22 874,61 €.</p> <p>- Aide à la scolarité : 6 307,80 € pour les frais de demi-pension Tr2 et Tr3 (92 familles bénéficiaires) et une provision de 7 032,00 € au titre de l'année 2017-2018.</p> <p>- Fonds sociaux : 9 184, 81 € de délégués – 756,30 € de consommés : demi-pension 511,90 € - Séjour : 70,00 € - Transports scolaires 150,00 € - Divers 24,40 €. 8 familles ont bénéficié de fonds sociaux. Un reliquat de 8 428,51 €</p> <p>- Infirmerie : 159,86 €</p> <p><u>ALO : Administration et logistique :</u></p> <p>Dépenses : 47 251,51 € - Recettes : 44 988,70 €</p> <p>- Affranchissements, fournitures, fournitures administratives, reprographie, groupement de service, ordures ménagères, frais de réceptions (en progression), téléphonie (2 660,06 €).</p> <p>- Charges communes : reversement à la collectivité de 50% des loyers perçus, de la taxe foncière.</p> <p>- Entretien : fournitures et maintenance pour l'entretien des locaux, notamment des aménagements extérieurs et du hall. Achats de produits d'entretien, de matériels pour améliorer les conditions de travail des agents (Subvention spécifique du département)</p> <p>Opération Spécifiques : amortissements : 6 167,51 €</p> <p>- La viabilisation : 24 226,03 € dépenses en augmentation pour tous les</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>fluides. Les stocks de granulés bois et gaz en augmentation de 1 409,87 €.</p> <p>En recettes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les subventions de la collectivité : 39 338,08 € dont 39 100,00 € au titre de la dotation de fonctionnement (70,18%)- Les loyers et charges locatives : 2 561,99 €- Autres : reprographie, remboursement d'un fournisseur, neutralisation des investissements : 2 801,31 €. <p>Total des services généraux :</p> <p>Dépenses : 99 362,35 € - Recettes : 98 118,99 €.</p> <p>Les services spéciaux :</p> <p><u>SRH : Service Restauration et Hébergement :</u></p> <p>30 038 repas servis en 2017.</p> <p>Un coût moyen repas servi de 1,90 €. Montant des dépenses pour l'achat de denrées : 57 309,79 €. Un crédit nourriture toujours difficile à contenir.</p> <p>Au niveau de l'entretien et de la maintenance de nombreuses interventions sur les matériels frigorifiques, des achats de matériels.</p> <p>Des versements à la collectivité au titre du RAR, FCSH, des analyses faites par le Lasat</p> <p>Dépenses de viabilisation : 8 189,01 €</p> <p>En recettes :</p> <p>Demi-pension : 79 834,20 € - Forfaits familles : 75108,00 €. Le fonds de régulation : 4 726,20 €. Au 31/12/2017 : 137 élèves étaient au-dessous de 3,15 €, 49 à 3,15 € et 27 au-dessus).</p> <p>Commensaux : 15 558,80 €</p> <p>Hébergements : 741,15 €</p> <p>2 117,20 € aides pour l'utilisation de produits locaux (l'établissement en a bénéficié pour 5 cycles sur 6 avec un pourcentage annuel d'utilisation de produits locaux de 46%).</p> <p>2 804,91 € au titre du FCSH pour aider à la réparation de certains matériels, 255,88 € de remboursement suite à des pertes de denrées.</p> <p>Un déficit sur ce service de 726,42 € en tenant compte de la variation de stocks, sinon 401,43 €.</p> <p><u>BOURSES</u> : 13 384,00 €</p> <p>72 élèves boursiers au 31/12/17 soit 32,50% répartis comme suit : 40 T1, 16</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>T2 et 16 T3.</p> <p>Total services spéciaux Dépenses 115 422,56 € - Recettes : 114 696,14 €</p> <p>Remarques : Crédit nourriture difficile à contenir notamment en septembre suite à des problèmes sur la chambre froide négative ce qui a entraîné beaucoup de pertes. Au niveau des bourses, la nouvelle réglementation n'a pas eu beaucoup d'incidences, il y a un bon suivi.</p> <p><u>Opérations en capital</u> Dépenses : 5 483,23 € Un vidéo projecteur à focale courte : 1 393,63 € (financé sur fonds propres) Un sanivap : 4 089,60 € (subvention de la collectivité 3 271,68 € et sur fonds propres 817,92 €) Recettes : 14 997,36 € - Subvention de la collectivité : 3 271,68 €. - Des sorties d'inventaires à hauteur de : 11 725,68 €</p> <ul style="list-style-type: none">• Au 31/12/ 2017, le fonds de roulement de l'exercice est : 57 674,53 €• en diminution de 815,13 € par rapport à 2016. <p>Pour info : prélèvements autorisés par DBM en 2017 : 6 820,00€</p> <p><u>Le fonds de roulement est constitué :</u></p> <ul style="list-style-type: none">➤ Des réserves du service général : 21 257,13 € (- 1498,58 €)➤ Des stocks : 4 502,99 € (granulés 2 990,99 €, gaz 1 512,00 €)➤ Des réserves du service restauration : 29 503,19 € (- 401.53 €)➤ Des stocks de denrées alimentaires : 2 411,22€ <p>Le fonds de roulement représente, 100 jours de fonds de roulement (98 jours en 2016), 129 jours de trésorerie (124 jours en 2016). Le taux de non recouvrement : 10,31%. Le nombre de familles croissant qui adhèrent au prélèvement automatique explique ce pourcentage car sinon très peu de créances en cours sont impayées.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Intervention de Mme Géhénot qui met en avant la gestion précise de Mme Loiseau sans toutefois empêcher les actions dans l'établissement. La situation financière du collège est saine.</p> <p>M. Carof remercie Mme Loiseau pour la qualité et la rigueur dans son travail Il met ensuite au vote :</p> <p>L'adoption du compte financier : Approbation à l'unanimité</p> <p>La ventilation du résultat : Service général – 1 243,36 €, Service spéciaux restauration - 726,42 € Approbation à l'unanimité</p> <p><u>II – 3 : Vente de matériel :</u></p> <p>Mme Loiseau propose la vente de l'ancien fourneau pour une valeur de 500,00 € et précise que ce matériel qui date de la création du collège, n'est pas inscrit à l'inventaire. Approbation à l'unanimité.</p> <p><u>II – 4 : DBM 2018 (annexes N° 4, 5, 6) :</u></p> <p>DBM n°1 pour information. DBM n°2 pour vote correspondant à la vente du fourneau. Vote à l'unanimité. La décision de l'ordonnateur N°1 suite à une remarque de l'autorité académique, sur un code d'activité non conforme au budget initial en recettes.</p> <p><u>II – 5 : Contrats et conventions : (annexes N°7 à 12)</u></p> <p>Mme Loiseau présente les contrats et conventions qui sont ensuite mis au vote.</p> <ul style="list-style-type: none">- Anjou Bois (Fourniture de granulés)- Avenant convention TIPI- Contrat de Saniprévention- Convention avec le CG-DAMA- Convention de mise à disposition de mannequins de	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>secourisme</p> <ul style="list-style-type: none">- Convention avec le Lycée Jean Moulin de Thouars(pour information- Adhésion au marché de la téléphonie du Conseil Départemental (pas de pièce jointe)- <p>Vote à l'unanimité.</p> <p>III – QUESTION D'ORDRE PEDAGOGIQUE :</p> <p><u>III - 1 : Le diplôme du brevet 2018</u></p> <p>‣ <u>Épreuves écrites :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Jeudi 28 juin : 9h-12h15 Français 1^{ere} et 2^{eme} partie. 14h30-16h30 Mathématiques- Vendredi 30 juin : 9h00-11h00 Histoire-géo, EMC 13h30-14h30 Sciences (SVT et ou Physique et ou Technologie) 2 matières sur les 3. <p>Les dates des corrections ne sont pas encore connues à ce jour.</p> <p><u>III – 2 : Organisation de l'oral du DNB 2018 :</u></p> <ul style="list-style-type: none">‣ Cet oral sera organisé un mercredi matin, début juin, seuls les 3^{emes} seront présents de 8h20 à 12h20. Les autres classes seront libérées.‣ L'ensemble des candidats sera convoqué à 8h20 et l'horaire de passage ne sera connu de chacun qu'au dernier moment, comme pour l'oral blanc.‣ Le choix de la thématique sera fait par les élèves dès le retour des vacances de printemps (Choix de l'EPI ou du parcours).‣ Plusieurs jurys seront composés uniquement par les enseignants. <p>La grille d'évaluation sera sensiblement la même qu'à l'oral blanc (la différence est qu'à l'oral blanc, les élèves étaient évalués que sur le vécu de stage).</p> <p>Remarque : Retour positif de l'organisation de l'épreuve orale blanche ; les élèves de 4^{eme} ont apprécié y participer, cela permet de « dédramatiser ».</p>	


PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>Approbation à l'unanimité pour l'organisation du DNB</p> <p>19h15 : M. Trogoff quitte la réunion.</p> <p><u>III – 2 : Information sur la répartition de la dotation horaire 2018 :</u></p> <p>M. Carof donne des informations sur les effectifs et la DGH soit Effectifs : 228 élèves prévus 3 divisions de 6^{ème} 3 divisions de 5^{ème} 2 divisions de 4^{ème} 2 divisions de 3^{ème} (certains élèves devraient quitter l'établissement en fin de 4^{ème} c'est pourquoi il y a 2 divisions de 3^{ème}) La dotation actuelle est de 274HP et 22 HSA A partir de cette dotation : une volonté d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Maintenir les postes : Les 3 postes de sciences et le 2^{ème} poste de maths restent entiers : pas de partage avec cette répartition.▶ Privilégier les apprentissages fondamentaux en 6^{ème} : 1h en français et en maths pour travailler en groupes▶ Maintenir l'ouverture : 1h en latin en 5^{ème}, 2h en 4^{ème} et 3^{ème}▶ Garder une marge : pour transformation en HSE pour les différents projets. <p>M. Carof ne propose cette répartition au vote car à ce jour, en fonction des jumelages, il y a déjà des modifications entre les HP et HSA. Le vote aura lieu au mois de juin lorsque la dotation sera définitivement arrêtée.</p> <p><u>III – 3 : La répartition des IMP :</u></p> <p>M. Carof fait une proposition de répartition qui sera votée en même temps que la DGH.</p> <p><u>III – 4 : Les actions pédagogiques :</u></p> <p>Pas de nouvelle demande à ce jour.</p>	

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 12 Mars 2018

COMPTE-RENDU DES DEBATS	Partie réservée à l'Inspection Académique et au Rectorat
<p>IV – QUESTIONS DIVERSES :</p> <p><u>IV – 1 : Bourse aux fournitures :</u></p> <p>Comme les années précédentes, l'APE organisera la bourse aux fournitures.</p> <p><u>IV – 2 : Information sur les dates d'intégration en 6^{ème} :</u></p> <p>Les journées d'intégration des CM2 auront lieu entre le 30 avril et le 7 mai.</p> <p><u>IV – 3 : Les activités de fin d'année :</u></p> <p>Plusieurs projets sont en cours d'élaboration et ne sont pas chiffrées, elles concernent notamment des activités éventuelles avec la participation de La Colporteuse (association locale) et une activité sportive en liaison avec les CM2.</p> <p><u>IV – 4 : Travaux :</u></p> <p>Suite à la restructuration de l'organisation du service des bâtiments du conseil départemental une nouvelle personne référente a été affectée pour suivre le collège : Mme Tourneur remplace M. Lebras. Elle va poursuivre les demandes de travaux en cours.</p> <p><u>IV – 5 : Commission de sécurité :</u></p> <p>La Commission de sécurité s'est réunie le 16 mars et a donné un avis favorable à l'exploitation du collège pour les deux entités.</p> <p>L'ensemble des débats étant terminés la séance est levée à 19h45</p> <p>Le secrétaire de séance :</p> <p>Yohann LAUNAY</p> 	

Le Principal :

Hubert CAROF

